



Recours face à un auto entrepreneur non assuré

Par tity, le 14/10/2015 à 16:46

Bonjour, je vous explique l'affaire en bref :
Un membre de ma famille me demande d'emmener son véhicule pour le remplacement de la courroie de distribution, accessoires et pompe à eau, c'est chez un auto-entrepreneur qui dit de fournir les pièces et il garantit la main d'œuvre avec facture. Je commande donc le nécessaire et lui emmène la voiture roulante sans soucis vendredi (09/10/2015) à 15h00.
Il termine à 19h30 environ. Avant de remonter les derniers caches il l'a fait démarrer (je n'étais pas présent) et la laisse tourner une quinzaine de secondes me dit-il avant de l'arrêter, il remonte le reste, et la voiture ne démarre plus.
Il tente donc de la faire démarrer en 2 dans une descente en vain, c'est à ce moment que je reviens que la voiture a disparu, pour la voir revenir remorqué, l'inquiétude commence.
N'habitant pas la porte à la porte à côté il recherche l'origine de la panne en restant persuadé de son calage de distri' malgré tout. Il essaie à tout prix de faire démarrer jusqu'à minuit en vain !
Un membre de ma famille a donc du venir me rechercher en laissant la voiture sur place.
J'y retourne dimanche, celui-ci pensant que j'allais remorquer la voiture jusqu'à mon domicile...
En parlant il finit par accepter de démonter à nouveau les courroies, le calage semblait être bon jusqu'à remarqué qu'une pièce ne tournait pas de façon normale, mais voilà, il y a bien eu une erreur de calage si bien qu'il faut retrouver le calage d'origine, chose qu'il n'est pas capable de faire, de plus lorsqu'il tourne le moteur à la main, ça tape quelque part, certainement dans une soupape.
Je décide alors d'arrêter les frais et commence à parler garantie, assurance ! Il arrête de travailler, remonte juste le support moteur, la roue, et le reste dans le coffre.
Celui-ci manque d'ailleurs d'outils basiques comme de simple pige et il lui manque même un outil indispensable pour ce travail, ce qui a causé le soucis.
Il semblerait qu'il n'est pas encore assuré car il a rendez-vous cette semaine, mardi ou mercredi, il m'a dit qu'il me rappelle après son rendez-vous pour me tenir informer.
J'ai eu confirmation aujourd'hui, par mail et non par téléphone comme convenu,

je cite :
"Bonjour, je viens d'aller voir mon assurance, ils ne font pas d'assurance pour auto entrepreneur, par contre il a pu me renseigner et il m'a dit qu'il n'y avait plus aucun moyen de prouver que mon travail était bien ou mal fait, vu que l'on a tout redémonté deux jours après. Moi, je veux bien faire un geste, je vous redonne les 100€ de la main d'oeuvre."
J'ai donc une facture stipulant bien les travaux qu'il a effectué avec le kilométrage de la voiture qui n'a donc pas changé depuis.
J'aimerais connaître mes recours face à cette situation sachant qu'il a normalement une obligation de résultat et une garantie.
Merci beaucoup par avance.